



Personalverband des Bundes
Association du personnel de la Confédération
Associazione del personale della Confederazione

Aux membres de la section APC EPFL

Ostermundigen, le 8 décembre 2011
16.31/VP/PS/es

Chère / Cher Membre,

La section APC EPFL de l'APC Suisse a été recréée le 3 novembre dernier en présence d'une centaine d'employé/e/s de l'EPFL. Un **nouveau comité** a été élu sur une base démocratique; il est bien décidé à travailler dans l'intérêt de tous les membres.

Depuis votre adhésion, vous êtes toujours membre de l'APC-Suisse, rattaché/e à la section APC EPFL, et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée durant toutes ces années.

Les négociations engagées avec l'UP-EPF visant à permettre à chacun de choisir librement à quelle Association il/elle souhaite être affilié/e à partir de juillet 2011, ont à nouveau échouées, l'UP-EPF étant revenu sur son engagement d'accepter l'envoi d'une lettre commune à tous les membres. Nous le **regrettons** amèrement.

L'APC renonce à l'encaissement des cotisations pour le deuxième semestre 2011, ne désirant pas que les membres qui ont payé **parce qu'ils ont été trompés volontairement avec des informations mensongères ou sous la menace d'une mise aux poursuites abusive** par l'UP-EPF, subissent les conséquences du différend entre les deux Associations.

En payant votre cotisation, vous confirmez votre volonté de rester membre de l'APC. L'UP-EPF ayant été sommée de ne plus menacer les membres qui n'ont pas payé leurs cotisations, vous avez le choix de décider librement de votre affiliation.

La Direction de l'EPFL ayant décidé de ne plus retenir les cotisations sur les salaires, nous vous enverrons dorénavant les bulletins de versement. Vous avez le choix de payer les cotisations par tranche mensuelle (pour les personnes actives), trimestrielle ou par semestre. Les cotisations mensuelles, se montent pour les personnes actives à **CHF 25.--**, pour les temps partiels à **CHF 13.--** et pour les retraités à **CHF 11.--**; la somme de **CHF 1.--** étant comprise pour la section EPFL, pour chaque cas.

En nous réjouissant de pouvoir compter sur votre soutien aussi à l'avenir, nous vous prions d'agrèer, Chère/Cher Membre, nos meilleures salutations.

Pour le comité APC, section APC EPFL

Jacqueline Morard
Présidente

APC Suisse

René-Simon Meyer
Président